

LES CADIST

(T. Bally, M.-A. Laumonier ; rapport annuel 1996)

Le programme de travail 1996 donné à l'Inspection par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prévoyait une étude sur l'accès à la documentation en sciences humaines et sociales et plus particulièrement en Histoire ancienne, en Langue et littérature anglaises et en Langue et littérature italiennes, en vue de la création éventuelle de prochains CADIST dans ces disciplines. Une annonce en ce sens a été faite en janvier 1996 lors de la réunion des directeurs de bibliothèques universitaires.

Deux études ont été menées, l'une par Marie-Ange LAUMONIER pour l'Italien, l'autre par Thérèse BALLY pour l'Histoire ancienne.

1. Langue et littérature italiennes (Marie-Ange LAUMONIER)

Le rapport a étudié les possibilités de créer un tel CADIST dans l'une des trois universités candidates, Aix-Marseille, Grenoble et Nice. L'étude sur la création d'un CADIST d'Italien dans une des universités du Sud-Est rend compte de la cohérence des politiques de recherche menées par chaque université dans le domaine de la langue et littérature italiennes. Les critères retenus ont tenu compte des croisements entre les disciplines afin de favoriser l'offre de recherche et les efforts faits pour une meilleure rationalisation.

Différentes réunions ont permis une approche plus précise pour la future implantation de ce CADIST :

* A Grenoble, la directrice du service interétablissements de coopération documentaire des universités Mendès-France-Grenoble II et Stendhal-Grenoble III a organisé une journée de travail le 29 mars avec les universitaires des unités de formation et de recherche en littérature et langue italiennes, et le 31 mai avec le président de l'université.

* A Nice, les réunions de travail avec les universitaires concernés ont eu lieu les 25 et 26 avril.

* A Marseille, le président de l'université Aix-Marseille I a présidé une réunion le 24 avril.

2. Histoire ancienne (Thérèse BALLY)

Les établissements candidats à l'implantation d'un CADIST en Histoire ancienne ont été les mêmes qu'en 1991, 1994 et 1995, c'est-à-dire la BIU de la Sorbonne, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) et l'université de Strasbourg II (avec les fonds des bibliothèques d'instituts), le SCD de Lyon II et la Maison de l'Orient méditerranéen, enfin la bibliothèque de l'École française d'Athènes.

L'évolution des statuts et des situations locales depuis 1991 obligeait à reprendre le dossier dans son ensemble, d'autant que les données chiffrées des documents de 1991 devenaient obsolètes cinq ans après. Il a donc été prévu d'effectuer des visites et proposer à chaque établissement de remplir un questionnaire semblable à celui envoyé en 1991, complété par une proposition méthodologique d'évaluation des fonds

Deux sites ont pu être visités, la Sorbonne et Strasbourg. A Lyon II, l'élection d'un nouveau président d'université a empêché la visite dans le créneau trimestriel prévu. Trois questionnaires ont été retournés en avril-mai : Sorbonne, Strasbourg, École française d'Athènes, et pour Lyon II, une évaluation des fonds de la Maison de l'Orient méditerranéen. Le dossier de cette dernière candidature a été envoyé fin juillet 1996.

L'évaluation quantitative des fonds a été tentée par trois sites : Strasbourg pour les ouvrages, l'Ecole française d'Athènes pour les périodiques, et Lyon II (la Maison de l'Orient méditerranéen pour les ouvrages et le SCD de Lyon II pour les périodiques).

Il a été proposé de ne créer qu'un seul CADIST ; il apparaît en effet difficile, même chronologiquement de subdiviser cette période, ainsi que l'ensemble des sciences auxiliaires qui l'accompagnent.

Par l'importance de leurs collections, des établissements se détachent nettement, la bibliothèque de la Sorbonne et celles de Strasbourg. Un classement a été proposé.

Il a été aussi recommandé d'accélérer le catalogage rétrospectif d'établissements documentaires aussi importants que la BNUS et la BIU de la Sorbonne, qui ne comptent actuellement que 160 000 notices pour la première et 60 000 pour la deuxième.